



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## DATE DE CONVOCATION

07/03/2025

## AFFICHEE LE :

07/03/2025

## NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 23

VOTANTS : 27

## DATE D’AFFICHAGE DES DÉLIBÉRATIONS

24 mars 2025

**L’an deux mil vingt cinq, le 19 mars, à 20h00**

**Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.**

**PRESENTS** : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Annick LECHANGEUR, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Corine RAYMONDE, Christian LOUIS

**ABSENTES** : Laurence FILOCHE-GARNIER, Chantal HENRY

**PROCURATIONS** : Fabienne KACZMAREK À Hélène BURGAT, Laetitia POTTIER-DESHAYES À Corine RAYMONDE, Joël JEANNE À Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON À Mickaël MARIE,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

## **AVENANT N° 4 AU MANDAT « ZAC VALLEUIL » CONFIE A LA SPLA CAEN PRESQU’ILE PAR LA VILLE DE MONDEVILLE**

**DELIBERATION N° DELIB-2025-176**

**RAPPORTEE PAR : Monsieur Serge RICCI**

Afin de gérer l'aménagement de la ZAC Valleuil créée le 27 juin 2012, la commune de Mondeville a confié le 3 février 2016 un mandat à la SPLA « Caen Presqu'île » pour la réalisation des équipements publics et la commercialisation des lots à construire. La date de clôture du mandat figurant dans le second avenant signé est fixée à décembre 2025.  
Or, deux événements conduisent à proposer la prolongation de la durée de ce mandat.

#### **Chantier « CDC habitat social »**

La commune a cédé en juillet 2020 un terrain à CDC Habitat social pour la réalisation d'une opération de logements. Les travaux de construction ont été interrompus en cours de chantier pour cause de défaillance de l'entreprise de gros œuvre, ceci conduisant par ailleurs à la découverte de malfaçons sur les travaux réalisés. Une procédure juridique a été mise en œuvre par le promoteur. Les travaux de construction n'ont pu reprendre qu'en 2025. La SPLA n'a ainsi pu finaliser les espaces publics riverains de cette opération. Les travaux de voirie publique seront finalisés à la livraison du bâtiment, en 2026.

#### **Projet immobilier « PICHET »**

La collectivité a organisé en 2023 une consultation de promoteurs immobiliers sur le terrain nord et le flanc de la halle, ce premier secteur ayant fait l'objet d'une nouvelle intervention de dépollution la même année. Le lauréat de la consultation a été désigné au printemps 2024. Il est ainsi prévu de bâtir environ 130 logements, qui seront livrés entre 2027 et 2028.  
Ceci viendra clore l'opération d'aménagement d'ici 2028. Il convient donc de reporter la date indicative d'échéance du mandat confié à la SPLA « Caen Presqu'île » pour permettre l'achèvement de l'opération. Il est proposé un report de la date de fin de mandat au 31 décembre 2028.

Le projet d'avenant est joint au présent rapport.

Ainsi,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-21 ;  
Vu les articles L327-1 à L327-3 du code de l'Urbanisme ;  
Vu le projet d'avenant ;

Considérant la nécessité de prolonger le mandat confié à la SPLA Caen Presqu'île pour l'adapter à la nouvelle temporalité des projets menés dans la ZAC Valleuil,

Après consultation de la commission urbanisme et transition écologique du 4 mars 2025,

#### **Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide**

- **D'APPROUVER** l'avenant n°4 au mandat « ZAC Valleuil » confié à la SPLA « Caen Presqu'île » ;
- **D'AUTORISER** Madame la Maire à signer cet avenant et à en assurer la bonne exécution.

|      | POUR | CONTRE | ABST. | NE PREND PAS<br>PART AU VOTE |
|------|------|--------|-------|------------------------------|
| VOTE | 27   | 0      | 0     | 0                            |

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

La Maire,  
**Hélène BURGAT**

Le secrétaire de séance,  
**Kévin LEBRET**